

## **TABLE RONDE : INSERTION DES OUTILS DANS LES POSTES DE TRAVAIL**

La notion de poste de travail désigne un ensemble d'outils informatiques susceptibles d'accomplir certaines sous-tâches spécifiques à l'intérieur d'une tâche linguistique.

Les tâches typiques comprennent les suivantes :

- Rédiger et traduire des documents
- Gérer une documentation multilingue
- Chercher, trier, router, filtrer, synthétiser l'information contenue dans cette documentation multilingue.

Les outils requis doivent satisfaire les critères de qualité industrielles. Ils doivent s'intégrer de façon harmonieuse à l'ensemble des systèmes d'information des organisations.

Pour atteindre ces objectifs, les intervenants ont insisté sur l'importance des facteurs suivants :

- le niveau d'intégration et de multilinguisme requis exige que la francophonie joue un rôle actif dans l'élaboration de normes, dans le développement de produits qui respectent ces normes et dans la diffusion de ces produits.
- les utilisateurs doivent participer dès le stade de la conception des produits
- on doit prévoir des mécanismes de formation des utilisateurs en milieu de travail
- on doit prévoir des mécanismes susceptibles de faciliter des partenariats à travers tout le cycle, depuis la recherche jusqu'à la formation des utilisateurs
- l'enquête menée dans 22 pays d'Afrique noire met en relief un problème aigu quant à la disponibilité des infrastructures de traitement et de communication de l'information linguistique.

Les mêmes besoins de traitement linguistique existent et dans certains endroits l'insertion des outils technologiques est déjà amorcée.

La solution générale passe par une meilleure planification et une meilleure organisation du marché et de l'offre : concertation, formation, promotion de la recherche et du développement.